

L'an deux mil dix-huit, le quinze septembre, Nous, Pascal PERRIN, Maire de SAINT HÉLEN, certifions avoir convoqué ce jour, dans la forme et les délais légaux, le conseil municipal pour le 20 septembre 2018.

**COMPTE-RENDU
RÉUNION DU 20 SEPTEMBRE 2018**

Le vingt septembre deux mil dix-huit, à 20 h 30, les membres du conseil municipal de SAINT HÉLEN se sont réunis dans la salle d'honneur de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur Le Maire.

Présents : Mmes Cathelyne KERSSIES – Monique TREHEL – Pascale MOUSSET
MM. Pascal PERRIN – Serge RIVIÈRE – Olivier TREHEL – Olivier BOIXIÈRE -
Johnny LEPÈRE – Antoine DECONCHY – Pascal BOURSICOT

Absents excusés : Mmes Martine BUGEAUD (procuration à Mme Pascale MOUSSET)
Solène DEVAUX (procuration à Mr Antoine DECONCHY) – Gwénaëlle MARTIN
(procuration à Mme Cathelyne KERSSIES) – MM. Pascal LORRE (procuration à Mr
Serge RIVIERE) – Alain BRIOT (procuration à Mr Pascal BOURSICOT)

Secrétaire de séance : Mme Pascale MOUSSET

1/ Adoption des statuts de Dinan-Agglomération

A l'unanimité, le conseil municipal adopte les nouveaux statuts de Dinan-Agglomération applicables à compter du 1^{er} janvier 2019 qui mentionnent notamment les différentes compétences qui y seront exercées, qu'elles soient obligatoires, optionnelles ou facultatives.

2/ Adoption des transferts de charges 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 11 juin 2018 ainsi que le montant final de l'allocation de compensation pour l'année 2018 qui s'élève à 24 836 €.

3/ ALSH Saint-Hélen-La Vicomté sur Rance : Convention de partenariat

Par 12 voix « pour » et 3 abstentions (Mme Monique TREHEL – MM. Olivier TREHEL Olivier BOIXIERE), le conseil municipal valide la convention de partenariat proposée par la commune de La Vicomté sur Rance sur le financement de l'accueil de loisirs du 27 au 31 août et du 22 octobre au 2 novembre 2018.

4/ Avis sur un parc éolien

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée le projet de parc éolien sur les communes de MEILLAC et PLEUGUENEUC présenté par la société QUADRAN Energies Libres et qui fait l'objet d'une enquête publique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, n'émet aucune remarque particulière sur ce dossier.

5/ Renouvellement contrat-groupe assurances

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, mandate le Centre de Gestion des Côtes d'Armor pour la mise en concurrence du contrat-groupe d'assurance statutaire.

L'échéance du contrat actuel étant fixée au 31 décembre 2019

6/ Personnel communal : Affaires générales

Le conseil municipal, à l'unanimité :

➤ valide les augmentations de la Durée Hebdomadaire de Service de 2 agents après avis favorable du Comité Technique Départemental, à savoir :

- Adjoint administratif principal 1^{ère} classe : Ancienne DHS : 31.50 h
Nouvelle DHS : 35 h

- Adjoint technique : Ancienne DHS : 22 h
Nouvelle DHS : 32 h

➤ modifie le tableau des effectifs comme suit :

EFFECTIF	EMPLOIS PERMANENTS	DHS
1	Attaché territorial	TC
1	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	TC
1	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	TC
2	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	TC
4	Adjoint technique territorial	TC
1	Adjoint technique territorial	32H
2	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	TC
1	Adjoint technique territorial	Disponibilité

➤ autorise Monsieur Le Maire à recruter du personnel en vue du remplacement d'un agent en arrêt de maladie.

➤ autorise Monsieur Le Maire à procéder au paiement des éventuelles heures supplémentaires et complémentaires que les agents de catégorie C pourraient être amenés à réaliser dans le cadre de leur mission.

Lu et approuvé
Le Maire,
Pascal PERRIN